



Maison Sport-Santé : késako ?

Le Ministère des Solidarités et de la Santé ainsi que celui des Sports se sont associés pour labelliser les « Maisons Sport-Santé ».

La labellisation « Maison Sport-Santé » s'inscrit dans une volonté de faciliter l'accès à tout public à une activité physique et sportive à des fins de santé et de réduire les comportements sédentaires.

1. Quelles sont les missions d'une Maison Sport-Santé ?

« Les Maisons Sport-Santé participent à répondre aux besoins de personnes ayant conscience de la nécessité d'une pratique d'activité physique et sportive, aux personnes souffrant d'affections de longue durée ou de maladies chroniques pour lesquelles la pratique d'activité physique adaptée est prescrite par le médecin mais aussi à celles qui, jusqu'à présent, étaient très éloignées de la pratique.

Les Maisons Sport-Santé permettent à ce public prioritaire et aux personnes qui le souhaitent d'être prises en charge et accompagnées conjointement par des professionnels de la santé et du sport afin de suivre un programme sport-santé personnalisé qui répond à leurs besoins et leur permette de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable. »¹

2. Quelle est la forme juridique d'une Maison Sport-Santé ?

La Maison Sport-Santé ne désigne pas un modèle de structure unique mais **consiste à labelliser certaines structures qui répondent aux missions identifiées**. La Maison Sport-Santé peut prendre différentes formes : structures portées par des collectivités, centres hospitaliers, réseaux de santé, structures itinérantes, établissements publics, sociétés, salles de sports privées, associations sportives plateformes internet ou dispositifs numériques...

En région Pays de la Loire, 25 Maisons Sport-Santé sont labellisées :

- Loire-Atlantique (44) :
 - Saint-Nazaire Ville Sport ([Lab'Sport](#))
 - [Maison Sport-Santé Société UFOLEP \(M3S\)](#), Rezé
 - [Communauté de communes du Pays de Pontchâteau/ Saint Gildas des Bois \(CCPPSG\)](#)
 - [Agir contre la maladie](#) (Clisson)
 - [Comité Régional Sport Pour Tous Pays de la Loire](#)
 - [Vista Santé](#), Saint-Herblain
 - [Nozay Omnisports](#), Nozay
 - [Ville de St Philbert de Grandlieu](#)
 - CAMI Sport et Cancer Loire-Atlantique (Saint-Herblain) info@camisportetcancer.com

- Maine-et-Loire (49) :
 - [Centre ressources sport d'Angers, S'CAPAD Santé](#), Angers

¹ Source : dossier de presse « [Le réseau des Maisons sport-santé poursuit son déploiement](#) »



- [Siel Bleu](#) (Ma salle santé), Beaucouzé
- [Maison Sport & Santé de l'Anjou](#), Angers
- [Maison Juvénal](#), Angers
- [Goove Angers](#), Angers
- [Entente des Mauges](#), Beaupréau-en-Mauges
- [Ville d'Avrillé](#)

- Mayenne (53) :
 - [CDOS 53](#) (Comité Départemental Olympique et Sportif) - Maison Départementale des sports, Laval
 - [Club de l'élan](#), Ernée

- Sarthe (72) :
 - [Brûlon Loisirs](#), Brûlon
 - [APA Maison Sport-Santé Centre de l'Arche](#), Saint saturnin
 - [Jeunesse sportive d'Allones Omnisports](#), Allones
 - [SATIM](#), Le Mans

- Vendée (85) :
 - [CDOS 85](#) (Comité Départemental Olympique et Sportif)
 - Mairie des Herbiers sports@lesherbiers.fr

Retrouvez la carte interactive des Maisons Sport-Santé : [Carte interactive Maisons Sport-Santé](#)

3. Quel est le public visé ?

La Maison Sport-Santé accueille, informe et oriente vers les intervenants disposant des compétences requises, toute personne quel que soit son âge, son état de santé ou de fragilité. Toutefois, une attention particulière doit être portée aux personnes :

- En situation de précarité socio-économique ;
- Fortement sédentarisées ;
- En situation de handicap ou ayant un niveau d'autonomie limitée ;
- Porteuses de maladies chroniques ou en ALD (Affection Longue Durée), disposant d'une prescription d'activité physique adaptée à leurs limitations fonctionnelles.

4. Quelles sont les missions d'une Maison Sport-Santé ?

La structure support de la Maison Sport-Santé et ses partenaires s'engagent à :

- Mettre à disposition du public l'information sur les offres existantes de pratique d'Activité Physique et Sportive (APS) / Activité Physique Adaptée (APA) dans l'environnement géographique local, après avoir identifié les compétences mobilisables ;



- Sensibiliser, informer, conseiller sur les bienfaits de l'activité physique, et participer ainsi à la promotion d'un mode de vie actif et à la lutte contre la sédentarité ;
- Accueillir les patients et définir avec eux un programme sport-santé personnalisé. Cet accueil est préférentiellement physique. Toutefois, il peut se faire à distance, selon les territoires, au moyen d'une plateforme permettant d'orienter la personne dans son programme. Elle pourra s'appuyer sur la mobilisation d'outils digitaux permettant d'expérimenter de nouvelles approches pour mettre en réseau notamment les professionnels, pratiquants et chercheurs ;
- Orienter les personnes vers les professionnels qualifiés, tant pour évaluer les capacités physiques que pour élaborer un programme sport-santé personnalisé ;
- Orienter les personnes vers une activité adaptée à leurs besoins (type d'APS/APA, créneaux et lieux de pratique) conformément à la réglementation en vigueur.

5. Quels liens avec les Maisons Sport-Santé pour les MSP sur leurs territoires ?

S'il existe une Maison Sport-Santé à proximité de votre MSP, n'hésitez pas à aller vers elle pour qu'elle vous présente plus en détail ses activités. Des ponts pourront à coup sûr être établis entre vous pour faciliter les parcours de santé de vos patients !

Plusieurs MSP de la Région mettent en place des partenariats avec des Maisons Sport-Santé, c'est le cas par exemple de la MSP Laënnec à Saint-Nazaire (44) et de la MSP Vègre et Champagne) Brulon, dont vous pouvez retrouver les témoignages dans notre Inspir'café consacré à ce sujet :

[L'Inspir'café - Les partenariats entre MSP et Maisons Sport-Santé](#)

Pour les territoires pour lesquels il n'y a pas encore de Maison Sport Santé accessible, le dispositif régional ON Y VA peut être une alternative. En l'absence de Maison Sport Santé à proximité, il garantit un bilan éducatif centré sur l'activité physique à toutes les personnes ayant une maladie chronique. Le patient, muni de sa [prescription médicale](#), appelle le numéro régional unique pour être accompagné dans sa démarche de changement.

ONYVA c'est aussi un site internet regroupant de nombreux outils pratiques et une cartographie des offres d'activités physiques et sportives adaptées.

Retrouvez plus d'informations sur le dispositif ONYVA dans notre article consacré : [Lire l'article](#)

Pour toute information concernant la mise en place d'actions autour de l'activité physique au sein de votre équipe, n'hésitez pas à contacter la SRAE nutrition : [Formulaire de contact sur le site de la SRAE nutrition](#)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé ainsi que sur le site du Ministère des Sports

[Retrouvez le dossier de presse faisant suite aux labellisations 2022](#)